



Licence professionnelle Librairie et métiers du livre

Rapport Hcéres

► To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Librairie et métiers du livre. 2017, Université de Haute-Alsace - UHA. hceres-02027805

HAL Id: hceres-02027805

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02027805>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Librairie et métiers du livre

Université de Haute-Alsace

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 20/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Interculturalité

Établissement déposant : Université de Haute-Alsace

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Ouverte depuis 2001, la licence professionnelle *Métiers du livre*, intitulée *Librairie et métiers du livre* est une formation rattachée à la faculté des Lettres, langues et sciences humaines de l'Université de Haute-Alsace (UHA) située à Mulhouse et à l'Université de Strasbourg pour la mutualisation du cours d'*Économie de secteur*. Elle propose une formation d'un an destinée à faciliter une entrée rapide dans le monde du travail. Elle prépare aux métiers de responsable de rayon de librairie (en magasin spécialisé ou en grande surface, librairie générale ou spécialisée), de responsable de rayon bibliothèque (littérature de jeunesse, livres d'art, etc.) et éventuellement de responsable de l'interface édition/librairie.

Elle suppose la validation de trois ensembles : des enseignements théoriques (culture du livre, droit, économie, langue) ; des enseignements de pratique professionnelle (technologie professionnelle, sectorisation éditoriale, analyse de produits, comptabilité, gestion, informatique en librairie) ; et un stage de 12 semaines, accompagné de la réalisation d'un projet tuteuré, validés par la rédaction d'un rapport de stage.

La formation vise à transmettre des compétences propres à ces métiers :

- Maîtriser la technologie professionnelle et gestion : connaître l'environnement professionnel, les modalités de gestion de fonds, la chaîne de distribution ; connaître le marché et la mise en scène du produit, maîtriser l'outil de gestion, comprendre le processus d'édition.
- Connaître l'économie du secteur : le produit dans ses différents formats, établir l'animation ; connaître un rayon particulier (de jeunesse, de poche, d'art).
- Maîtriser les outils de gestion et de communication : connaître l'histoire du livre ; maîtriser la gestion d'un rayon ; confronter l'apport théorique avec la réalité du terrain.

Cette formation est accessible à des étudiants ayant validé une deuxième année de licence générale (L2) ou à des titulaires d'un BTS (brevet de technicien supérieur), DUT (diplôme universitaire de technologie), DEUST (diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques). Elle est aussi ouverte à des professionnels du livre déjà en poste, qui souhaitent voir reconnue leur expérience personnelle par le biais de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Cette formation repose sur une collaboration active avec l'Institut national de formation de la librairie (INFL) et bénéficie de la reconnaissance du Syndicat national du livre (SFL).

Objectifs
<p>La licence professionnelle <i>Métiers de l'édition</i> spécialité <i>Librairie et métiers du livre</i> de l'Université de Haute-Alsace est une formation qui prépare les étudiants à une insertion rapide dans le monde du travail, et dans les métiers de la librairie et du livre : responsables du rayon librairie (en grande surface ou en magasin spécialisé) ; responsable de rayons particuliers (littérature de jeunesse, livres de poche, livres d'art, livres de sciences humaines, etc.) ; responsable de l'interface édition/librairie ; responsable de rayon en bibliothèque.</p> <p>La licence professionnelle permet également la validation des acquis de l'expérience aux professionnels déjà en poste et qui souhaiteraient consolider leur situation professionnelle, voire améliorer leur grille salariale.</p> <p>Pour répondre à ces objectifs, la formation propose des enseignements équilibrés portant sur des outils théoriques (l'histoire du livre, la diversité de ses formes et objets, la chaîne de production), sur des connaissances pratiques spécifiques au métier (les outils de gestion, l'environnement professionnel, la réalité du marché) et s'articule autour d'un stage de 12 semaines conforme aux attentes d'une formation de ce type.</p> <p>Le partenariat avec l'INFL garantit le sérieux de la formation professionnalisante.</p>
Organisation
<p>La maquette vise des compétences parfaitement en adéquation avec le profil de libraire. Afin de répondre au plus près aux besoins du marché du travail, elle s'organise en trois blocs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des cours professionnels : unités d'Enseignement (UE) 1 à 4, 174 heures d'enseignement (HE), définies en fonction du référentiel des métiers du Livre par le SNL, et assurés par des intervenants de l'INLF. - Des cours théoriques et méthodologiques : (UE 5 et 6, 160 HE), assurés essentiellement par deux enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique, dont un maître de conférences (MCF) qui assure une centaine d'heures. - Un bloc de pratique professionnelle, associant un stage de 420 heures et un projet tuteuré dont le volume horaire et l'accompagnement pédagogique ne sont pas précisés. <p>Le contenu des cours permet non seulement une découverte de la culture du livre (enseignements théoriques réalisés sous forme de cours magistraux par des universitaires) mais aussi d'un point de vue pratique avec une approche très concrète du métier : les techniques de gestion des stocks, la comptabilité (gestion), la mise en valeur du livre en rayon (« <i>merchandising</i> »), la reformulation des besoins des clients (communication), la recherche des logiciels spécialisés (recherche de l'information), la connaissance du marché du livre papier ou numérique (économie et mercatique). La maquette est assortie d'un stage de 12 semaines avec un double tutorat (professionnel en librairie ou représentant de l'INFL, et un universitaire).</p> <p>La plupart des enseignants permanents interviennent dans les UE 5 et 6 (outils de gestion), et les autres UE sont sous la seule responsabilité de vacataires. L'intitulé « gestion » de l'UE 6 mérite une autre dénomination puisque les enseignements qui y sont dispensés relèvent davantage d'une « culture du livre ». L'UE 6 (88 heures) est valorisée par un coefficient 3 alors que pour un volume équivalent (78 heures) l'UE 5 est dotée d'un coefficient 1. Il s'agirait de rééquilibrer les coefficients en fonction des volumes horaires.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La LP <i>Librairie et métiers du livre</i> trouve une place naturelle dans le champ <i>Interculturalité</i> en tant qu'enseignement dépendant du département de Lettres et dans l'offre de formation professionnelle de l'UHA. Elle repose sur un partenariat efficace avec l'INFL qui lui permet de bien identifier les compétences professionnelles en adéquation avec les besoins du marché et bénéficie par ailleurs de la reconnaissance du SNL, tout comme quatre autres formations dont trois licences professionnelles (Paris, Bordeaux, Aix-en-Provence) suffisamment éloignées pour ne pas constituer une entrave au recrutement des étudiants. La LP collabore également avec le master <i>Métiers de l'édition</i> de l'Université de Strasbourg, notamment par la mutualisation d'un enseignement et par la collaboration des étudiants à des projets communs, mais l'éloignement et les coûts associés à cette collaboration limitent la participation plus systématique des étudiants de Mulhouse.</p> <p>L'équipe pédagogique a également établi des collaborations fructueuses avec le réseau des librairies locales, même s'il serait sans doute utile aussi d'élargir ce réseau aux maisons d'édition, puisque la LP vise aussi les postes de responsables de l'interface édition/librairie. De même, les étudiants participent de manière active à plusieurs manifestations de promotion du Livre (« Festival sans nom », « Lire à Mulhouse », « Salon du Livre de Colmar », « Salon du Livre de Saint-Louis » entre autres).</p> <p>Le dossier n'explique pas la nature du lien avec le monde professionnel hors participation aux événements culturels. Cette présence lors des festivals ne remplace pas une réflexion sur la professionnalisation et ne donne pas lieu à une évaluation des étudiants. Il n'y a aucun lien explicite avec des associations littéraires ou avec certains prescripteurs du livre (jurys pour décerner des prix, bloggeurs, etc.).</p>

Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique est constituée par trois enseignants chercheurs, une maître de conférences (MCF) et un professeur des universités (PU) de la 9^e section (<i>Langue et littérature françaises</i>) du Conseil National des Universités (CNU), un MCF relevant de la 11^e section (<i>Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes</i>), un professeur agrégé (PRAG), un professeur certifié (PRCE), assurant 160 HE ; quatre enseignants de l'INLF, qui prennent en charge 174 HE, et des acteurs venant du secteur professionnel visé (essentiellement des libraires), pour 36 HETD. Il est surprenant qu'il n'y ait pas d'enseignant en sciences de l'information et communication (SIC) dans l'équipe pédagogique, notamment pour étudier la médiatisation du livre à la télévision, dans la presse, et surtout sur les sites web prescripteurs.</p> <p>Conformément aux préconisations de l'ancienne évaluation de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AÉRES), la part des enseignements universitaires a été renforcée, mais elle repose essentiellement sur l'intervention d'une seule personne (actuellement en détachement à l'Institut Universitaire de France) qui assume aussi toutes les responsabilités administratives, sans compter le lien avec le réseau des librairies. Pour ce qui est de l'intervention des professionnels, dans des proportions qui restent normales pour une LP, on peut cependant signaler une forte présence d'enseignants venant de l'INFL qui ne sont pas nécessairement des professionnels actifs de la formation visée. La présence des acteurs proprement dits du cœur du métier reste encore faible. Elle pourrait également être diversifiée par la participation d'acteurs du monde de l'édition.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Le recrutement se fait sur dossier et concerne entre 20 et 30 étudiants chaque année, en adéquation avec les réalités du marché de l'emploi. Le tableau des effectifs laisse voir une variation un peu plus importante du nombre d'inscrits (entre 43 et 19 inscrits, ce qui fait une moyenne de 29 inscrits sur les cinq dernières années). L'origine des étudiants est variée et dans des proportions plutôt stables : un cinquième vient du cycle universitaire (deuxième année de licence généraliste - L2), un cinquième des BTS (brevet de technicien supérieur) et DUT (diplôme universitaire de technologie) ; 10 à 12 % des étudiants sont inscrits en contrat de professionnalisation. Le tableau des effectifs ne fait pas état de l'origine du reste des étudiants, mais le dossier fait valoir qu'une partie d'entre eux sont titulaires d'un BEP (brevet d'études professionnelles) validé dans le cadre de l'Institut National de Formation de la Librairie.</p> <p>Les cas de poursuite d'études restent rares, mais augmentent régulièrement selon le tableau de suivi des effectifs. Ils restent dans l'ensemble plutôt conformes aux attentes d'une LP. La poursuite d'études se fait dans le domaine disciplinaire et apparaît comme un prolongement de la formation (master <i>Métiers de l'édition</i> de Strasbourg ; master <i>Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation</i> - MEEF mention <i>Documentaliste</i> de l'UHA).</p> <p>L'insertion professionnelle est exposée dans le tableau du suivi des effectifs : les chiffres indiqués sont plutôt satisfaisants, une moyenne de 70 % des étudiants ayant validé leur diplôme trouve un emploi dans les deux ans. Le dossier fait état d'une majorité de contrats à durée déterminée (CDD), prenant effet à la suite des stages, mais n'entre malheureusement pas dans les détails : les conditions de ces embauches, la nature des postes occupés et le niveau salarial ne sont pas indiqués, ce qui ne permet pas de vraiment évaluer la réelle adaptation de la formation au marché du travail.</p>
Place de la recherche
<p>L'adossement à la recherche n'est pas un objectif principal de ce type de formation, dédiée à une rapide insertion des étudiants dans le monde du travail. On peut cependant remarquer l'implication de trois enseignants-chercheurs, la collaboration de la formation avec le master <i>Métiers de l'édition</i> de l'Université de Strasbourg, et la formation, certes rapide, des étudiants à quelques outils de la recherche documentaire dans le cadre du projet tuteuré, mais dont on ne dispose pas d'informations précises.</p>
Place de la professionnalisation
<p>La professionnalisation passe par les enseignements assurés par quelques professionnels et les venant de l'INFL (qui pour autant ne sont pas forcément des professionnels actifs issus du cœur de métier).</p> <p>L'organisation de la formation sur deux jours et demi par semaine permet aux étudiants de réaliser leur stage au cours de l'année afin de mettre à profit les enseignements universitaires par une constante confrontation avec les réalités du terrain. Cependant, le dossier signale aussi que beaucoup d'étudiants font leur stage pendant les vacances d'hiver ou d'été, ce qui est certainement moins avantageux pour leur formation, étant donné la moindre disponibilité pendant ces périodes des enseignants référents.</p> <p>Les partenariats avec le monde professionnel régional (voire international) devraient être précisés et renforcés. Les partenariats avec le monde culturel devraient être clairement concrétisés dans le cadre de conventions avec l'Université.</p>

Place des projets et des stages
<p>Si la maquette propose une distinction claire entre projet tutoré et stage, avec un coefficient plus élevé pour le projet que pour le stage, dans la pratique, il semble que beaucoup de projets tutorés soient liés au stage : le projet tuteuré devrait logiquement préparer le stage en confortant des prérequis.</p> <p>Aucune information sur le volume horaire et les enseignements d'accompagnement propres du projet tuteuré n'est donnée dans la maquette, alors que celui-ci doit comporter au moins 150 HE dans le cas d'une LP. De même, les conditions de validation du projet tuteuré mériteraient quelques précisions (encadrement, conditions de validation), au-delà de la mention de la préparation d'un court mémoire de problématisation et d'une soutenance mentionnée rapidement dans la maquette.</p> <p>Le stage est conforme aux exigences minimales d'une LP : 12 semaines (420 heures) que l'étudiant peut réaliser pendant l'année universitaire ou pendant les vacances (voire même qu'il peut étrangement commencer avant le début de son année universitaire), ce qui pose quelques questions au sujet de l'articulation aux enseignements eux-mêmes et du suivi du stage réalisé pendant les mois d'été. Le stage peut également être réalisé en deux périodes différentes, afin de diversifier les expériences professionnelles et les observations sur l'activité propre au métier, ce qui peut être intéressant. Les conditions d'encadrement des étudiants ne sont pas précisées, tout comme la nature de l'évaluation, hormis l'existence d'une fiche de stage précisant les critères à évaluer par l'employeur.</p>
Place de l'international
<p>La dimension internationale de la formation est faible : les enseignements de langue étrangère sont insuffisants : 16 HE d'anglais, aucun cours d'allemand, ce qui est regrettable s'agissant d'un établissement frontalier. Les collaborations internationales (Allemagne et Suisse notamment) devraient être renforcées, notamment au niveau des stages (aucune statistique à ce sujet), et ce même si les étudiants ont vocation à travailler essentiellement dans une librairie française. Il faudrait également développer l'acquisition de compétences interculturelles.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>La formation sélectionne entre 20 et 30 étudiants chaque année. Tout étudiant ayant validé une L2, quelle que soit sa formation initiale, peut présenter sa candidature à cette LP, mais la formation est aussi ouverte aux titulaires d'un DUT <i>Information-communication</i> option <i>Métiers du livre</i> et à ceux titulaires d'un brevet professionnel et qui souhaitent poursuivre en apprentissage (notamment ceux qui sont issus de l'INLF). La procédure de validation des acquis de l'expérience (VAE) permet à des travailleurs en poste de poursuivre leurs études pour améliorer la qualification professionnelle, mais cette disposition reste très marginale (un à deux étudiants par an).</p> <p>La sélection se fait en deux temps : l'examen du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, parcours universitaire, et expérience professionnelle) a lieu en juin ; les étudiants retenus à l'issue de la première sélection passent un entretien avec les responsables universitaires et professionnels de la formation soit en juillet, soit en septembre pour la deuxième session.</p> <p>Malheureusement, le dossier ne donne pas d'information sur le nombre de candidatures reçues chaque année et ne fait pas état de dispositifs particuliers d'aide à la réussite ni d'un système de passerelles vers d'autres formations.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>Les enseignements sont assurés en présentiel et organisés sur deux jours et demi par semaine pour faciliter la réalisation de stages et l'organisation du temps de travail pour les étudiants en situation d'emploi ou de stage. Il n'existe pas de plateforme numérique de soutien pédagogique de type Moodle (<i>Modular Object-Oriented Dynamic Learning Environment</i>), qui constituerait une aide à la réussite, surtout pour des étudiants salariés, en formation continue.</p> <p>Les enseignements sont dispensés exclusivement sous forme de cours magistraux (c'est du moins ce qu'indique la maquette), ce qui est dommage pour une formation professionnalisante.</p> <p>La formation au numérique repose sur un enseignement de communication numérique, qui initie les étudiants à la création et à la gestion de sites web, par le biais de logiciels spécifiques.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les enseignements sont validés en contrôle continu, en combinant des devoirs écrits (pour les enseignements universitaires) et des présentations orales en groupe (notamment pour les enseignements professionnels). Mais le dossier mentionne aussi une session d'examens terminaux combinant les évaluations écrites, orales et les travaux pratiques (TP). Il n'est pas fait état d'une session 2 et de sa nature. Il n'y a pas de document présentant les modalités de contrôle de connaissances, on ne peut donc pas apprécier les coefficients accordés à chacune des formes d'évaluation (contrôle continu/contrôle terminal ; oral/ écrit ; etc.). De manière générale, les informations sur les pratiques d'évaluation sont insuffisantes. Les taux de présence et de réussite aux examens ne sont pas indiqués. L'annexe descriptive au diplôme</p>

<p>(ADD) donne quelques renseignements sur les moyennes finales des étudiants, mais sans préciser ni les années ni les UE. L'ensemble des évaluations est mis en perspective avec l'acquisition de compétences professionnelles au moment de la validation du stage. Les jurys d'examen se réunissent deux fois par an pour valider l'ensemble des UE et attribuer le diplôme.</p>
<p>Suivi de l'acquisition de compétences</p>
<p>Les compétences attendues sont brièvement exposées dans la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Un cours d'accompagnement du stage prévoit le suivi de l'acquisition des compétences en situation, mais ce qui est dit sur la période de réalisation des stages (avant la période de cours ou pendant les vacances de décembre et d'été) peut susciter quelques interrogations quant à la possibilité d'accompagnement des stagiaires lorsque l'équipe pédagogique est en vacances. Les compétences sont évaluées lors du stage, à travers une grille d'évaluation standardisée qui n'apparaît pas dans le dossier d'autoévaluation ni en annexe, et ne fait l'objet d'aucun commentaire. Les compétences sont également évaluées, en perspective des connaissances théoriques, à travers le rapport de stage. Le projet tuteuré ne semble pas être associé à la définition ni à l'évaluation des compétences. La formation ne comporte pas de portefeuille de compétences spécifique ni d'enseignement de projet professionnel personnalisé (PPP).</p>
<p>Suivi des diplômés</p>
<p>Le suivi des diplômés par l'établissement ou par les responsables de la formation est insuffisant et par moments contradictoire : le suivi est assuré dans un premier temps par l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ), qui ne recense en réalité que ce qui est déclaré au moment de la soutenance du stage. Il est ensuite assuré pendant un temps par l'INLF, qui n'est pas l'établissement porteur de la formation, et s'arrête très rapidement. Le dossier propose, certes, un tableau récapitulatif la situation d'une partie des diplômés à deux ans, mais faute de précisions, les données proposées ne permettent pas d'apprécier le type d'emplois occupés à six mois, un an et deux ans, ni le niveau de rémunération. La mobilité des étudiants dans tout le territoire français ne saurait constituer une explication suffisante, à l'heure des réseaux sociaux, d'autant plus qu'il s'agit d'une formation à effectif réduit.</p>
<p>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</p>
<p>Conformément aux préconisations, le conseil de perfectionnement est composé de membres de l'équipe pédagogique, de professionnels du secteur, de membres extérieurs et de représentants étudiants, mais ni le nom, ni la qualité de ces intervenants ne sont précisés dans le dossier. Ce conseil se réunit une fois par an, même si les aménagements introduits dans la formation, notamment la mutualisation d'enseignements avec le master <i>Métiers de l'édition</i> de l'université de Strasbourg, ont conduit à une réflexion collective sur les transformations nécessaires de la LP. Les réunions du conseil de perfectionnement ne doivent pas être confondues avec la réunion du jury d'admission en début d'année, et le jury d'attribution du diplôme en septembre, ou les entretiens des candidats. On peut conseiller deux réunions par an plutôt qu'une, par exemple en ajoutant une réunion en milieu d'année, c'est-à-dire à l'articulation des deux semestres. Le dossier ne fait état d'aucune évaluation de la formation ou des enseignements par les étudiants.</p>

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Il s'agit d'une formation conçue en collaboration avec des partenaires professionnels (l'Institut national de formation de la librairie - INLF et le Syndicat national du livre - SLF).
- L'équipe pédagogique est soudée et très impliquée.

Points faibles :

- Le dossier n'apporte pas assez d'éléments pour apprécier le réel fonctionnement de la formation, notamment au sujet du projet tuteuré, clairement règlementé dans le cas des licences professionnelles et ici presque totalement absent.
- L'organisation des stages ne semble pas compatible avec un suivi pédagogique efficace. L'évaluation des compétences lors des stages est opaque et, hors bilan de stage, insuffisante.
- La dimension internationale est également insuffisante, aussi bien par l'enseignement des langues étrangères, que par la mobilité étudiante en particulier lors des stages, notamment s'agissant d'un établissement frontalier.
- Le suivi des étudiants est également insuffisant.
- La faible place du numérique dans la formation.

Avis global et recommandations :

L'évaluation de cette formation est rendue très difficile par l'absence d'informations précises sur plusieurs points. Le dossier très lacunaire ne permet pas de dégager les points forts de la mention.

Cette licence professionnelle repose sur une réelle nécessité de formation et a su tisser de très bonnes collaborations au cœur même des métiers visés, qui pourraient sans doute être diversifiés en visant les métiers proches de l'édition. Mais elle doit également consolider sa dimension professionnalisante par un suivi plus rigoureux des stages et du suivi de l'acquisition des compétences, l'implémentation d'un projet tuteuré structuré et une franche ouverture à l'international. Il serait sans doute utile d'augmenter et de diversifier la part d'universitaires permanents dans l'équipe pédagogique, avec une formation à l'interculturalité, et aux pratiques de l'analyse littéraire.

Un suivi plus précis de l'insertion professionnelle des diplômés et des pratiques d'autoévaluation devraient sans doute faciliter l'identification des points à améliorer pour rendre la formation plus efficace et conforme aux besoins du marché du travail.

Le développement du numérique (livre numérique, multimédias, *etc.*) pourrait offrir des débouchés supplémentaires.

Observations de l'établissement

OBSERVATIONS A PROPOS DU RAPPORT D'ÉVALUATION HCERES

Licence Professionnelle METIERS DU LIVRE ET LIBRAIRIE

Nous remercions les évaluateurs de l'HCERES pour l'attention portée au dossier d'évaluation ainsi que pour les suggestions formulées qui nous seront utiles pour la construction de la nouvelle offre de formation. Nous avons le plaisir de vous transmettre nos observations pour les points nous semblant appeler un complément d'information.

L'expertise de la LP Métiers du livre et Librairie de l'UHA met bien en valeur la spécificité de la formation, construite dans un partenariat étroit avec l'INFL, depuis sa création en 2001. Il convient de signaler que la dynamique créée avec le récent partenariat avec le Master Edition de Strasbourg, depuis septembre 2013, pourrait encore être améliorée par une politique d'aides au financement des déplacements des étudiants entre les deux sites, que les importantes restrictions budgétaires qui ont affecté la formation n'ont pas permis de développer avec les crédits de la LP.

La principale faiblesse de la formation, signalée dans le dossier, se situe au niveau du suivi des stages, qui varie considérablement en fonction de la période choisie par l'étudiant pour l'effectuer : au cours de l'année, trois journées en semaine étant laissées libres à cette fin, au cours du mois de décembre (période fondamentale pour faire l'expérience d'une intense activité en librairie à l'approche des fêtes de fin d'année) et en été, où certains des étudiants qui ne désirent pas travailler dans le bassin d'emploi de la région Alsace préfèrent effectuer leur stage dans leur région d'origine. Cette liberté laissée dans les dates et le rythme des journées de stage permettait notamment à l'ensemble des étudiants de trouver un stage, le plus souvent réparti dans deux librairies différentes, ce qui leur permettait de se familiariser avec deux types de librairie, le plus souvent une générale et une spécialisée. Cette organisation constituait toutefois un inconvénient majeur en matière de suivi de stage, celui-ci s'effectuant tout au long de l'année, notamment à la fin des enseignements d'Economie de secteur où le responsable du cours revenait régulièrement sur les problèmes rencontrés, la conduite de la problématisation du mémoire, et les singularités propres à chaque stagiaire (le responsable de l'enseignement connaissant bien les différentes librairies dans lesquelles les stagiaires se trouvaient en stage).

A partir de la rentrée 2017, la nouvelle responsable de la formation, mettra en place l'alternance, de manière à lier plus étroitement et plus régulièrement la formation à l'université et le stage en entreprise. Cette possibilité, envisagée lors des années précédentes, n'avait pu être mise en place du fait du choix de maintenir la formation ouverte à une trentaine d'étudiants, ce qui rendait insuffisant le bassin d'emploi en Alsace pour mettre en place un tel apprentissage. En réduisant à moins d'une vingtaine le nombre des inscrits à la formation, il est désormais possible de repenser la formation à l'aune d'une nouvelle organisation, structurée autour de l'apprentissage. La mutualisation de certains cours avec la LP AGECE permettra également de favoriser l'implantation des étudiants-apprentis dans la vie culturelle de la région.

Un projet professionnel clairement défini constitue un des critères de recrutement en LP. Le suivi de l'acquisition des compétences en LP est optimisé grâce au contrôle régulier de connaissances sous la forme de contrôle continu mis en place en 2016. Ce suivi sera maximalisé grâce au référentiel de compétences qui



sera défini dans le cadre de l'Approche Programme généralisée à l'UHA pour 2018-2022. Dans cette optique, l'évaluation des compétences en LP pourra se faire sous la forme de portfolios électroniques.

Le partenariat avec la LP AGEC, en matière d'administration, permettra sans doute également d'améliorer le suivi des étudiants, une fois la formation achevée, et de préciser certaines données du dossier, qui n'ont été qu'imparfaitement renseignées, du fait du changement à plusieurs reprises au cours des trois dernières années, du secrétariat de la formation (réduite à un pourcentage restreint, en commun avec d'autres formations, de la secrétaire responsable de la formation).

Nous vous prions de recevoir, nos très respectueuses salutations.

La Présidente,


Christine GANGLOFF-ZIEGLER

